

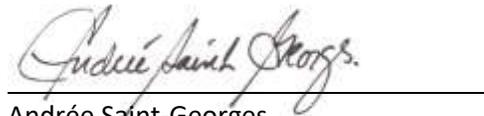
Extrait du procès-verbal de la 1<sup>ère</sup> rencontre virtuelle du Conseil d'administration, tenue par courriel et tous les administrateurs ont répondu.

La demande aux administrateurs a été d'autoriser le président, monsieur Jean-Pierre Corneault, à signer le protocole d'entente avec la Table des Préfets de Lanaudière.

**CA-2001-05-12-01**

**Il est proposé et unanimement résolu d'autoriser monsieur Jean-Pierre Corneault à signer le protocole d'entente triennal avec la Table des préfets de Lanaudière.**

Vraie copie conforme  
19 mai 2021



Andrée Saint-Georges  
Secrétaire corporative

Procès-verbal non adopté

